

Que reste-il de l'égypte en Algérie?

Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 4/9/2010 13:55:21

Algérie-Egypte | Les officiels algériens viennent d'interdire la venue d'écrivains égyptiens à Alger pour le prochain Salon du livre, preuve que la rivalité entre les deux pays est toujours aussi tenace, même si le flou commercial et diplomatique est savamment entretenu. Six mois après la guerre de Khartoum, que devient le label égyptien au pays du 1 million et demi de martyrs ?

Pendant que la JSK revenait du chaudron du Caire avec un précieux nul, étrangement non diffusé par l'ENTV nationale, les organisateurs du Salon du livre maintenaient l'interdiction d'écrivains égyptiens à Alger pour la 15e édition du Sila prévue pour la rentrée. A l'inverse, huit mois après l'appel massif au boycott des entreprises et produits égyptiens en Algérie, Djezzy a toujours 13 millions d'abonnés (algériens) et reste le premier opérateur mobile du pays, pendant que les produits égyptiens continuent d'entrer sur le marché algérien, légalement et illégalement. Que se passe-t-il ? Populisme et réalités économiques s'affrontent, injonctions politiques et diplomaties feutrées se croisent, sans que personne n'ait bien compris la méthode, et surtout le but. Après avoir parlé d'une «question de dignité», Smaïl Ameziane, commissaire du Sila, change d'argumentation devant une pétition d'intellectuels condamnant le boycott en littérature et invoque «des raisons de sécurité».

Il faudrait donc aussi interdire les écrivains américains ou juifs, qu'on ne peut théoriquement protéger contre une foule en délire qui irait au Salon du livre avec des couteaux ? Soutenu par son ministre de la Culture qui dit «ne pas s'en mêler», ce que l'on a vraiment peine à croire, cette question de boycottage de livres perd de son sens quand on note que Alaa Al Aswany, talentueux écrivain égyptien, vient juste de passer sur Canal Algérie. Ahmed Halfaoui, l'un des initiateurs de la pétition contre l'interdiction des écrivains égyptiens, sourit : «Le club Al Ahly est venu en Algérie et Al Ismayili va bientôt venir. On peut donc assurer leur sécurité mais pas celle d'écrivains ? Ce qui voudrait dire que les lecteurs algériens sont plus dangereux que les supporters de football, c'est le monde à l'envers.» C'est d'ailleurs la question centrale, pourquoi les livres et pas les autres produits ? Il n'y a aucune logique particulière, si ce n'est une logique très commerciale. Ahmed Halfaoui reprend : «En Algérie, quand il y a un séisme, on n'occupe jamais les hangars des importateurs ou on réquisitionne les locaux des trabendistes. On met les sinistrés dans des écoles après avoir renvoyé les écoliers chez eux. »

Code 622

Au début de l'année, sous la pression de la rue, l'Alliance présidentielle surfait sur le sentiment populaire en présentant un projet de loi visant à interdire les produits égyptiens en Algérie. Peine perdue, l'Assemblée reçoit l'ordre de plus haut de ne rien faire et la loi est abandonnée, comme un vulgaire ressortissant algérien au Caire, en Libye ou en Tunisie. Les services des douanes pourtant publient, peu après, une liste de 709 produits égyptiens interdits d'entrée. Aujourd'hui, la liste a été retirée du site officiel des douanes et l'Egypte dénonce la taxation abusive (55%) de plus de 1200 produits égyptiens, ce qui montre qu'il y a des produits qui entrent. En réalité, c'est la rue qui a fait son propre boycottage, évitant les produits dont le code-barre commence par le 622, code

commercial égyptien. Le secrétaire général de l'Union des commerçants et artisans algériens expliquait au début de l'année que les autorités n'ont pas officiellement décidé de boycotter ou pas les produits égyptiens.

«Ce n'est pas aussi simple», explique un commerçant, «le jus Jouhayna ou Enjoy par exemple, les rasoirs jetables Bic, les articles cosmétiques, pâtes et confiseries, ont recommencé à entrer, après avoir été sanctionnés par la population.» Et il ne s'agit plus d'une histoire d'hommes puisque même les serviettes hygiéniques Always fabriquées en Egypte comme l'indique clairement l'emballage, sont importées sous le couvert d'un code-barre allemand. Légal, par l'intermédiaire d'importateurs officiels ou illégal, par le «cabas», c'est-à-dire de petits importateurs clandestins ? «Un peu de tout», explique encore le commerçant, «le marché algérien est aussi perméable qu'une femme de cabaret». En tous les cas, d'une manière très officielle, les services des douanes ont enregistré, pour le premier semestre 2010, 189 millions de dollars d'échanges commerciaux avec l'Egypte, avec une (petite) baisse de 8% par rapport à l'année précédente.

«C'est mal tombé», rappelle un importateur spécialisé dans la zone arabe, «l'année dernière, à la faveur de l'accord GZALE sur le marché arabe de libre-échange entré en vigueur le 1er janvier 2009, les entreprises égyptiennes ont inondé le marché algérien et l'Egypte était passée premier fournisseur arabe de l'Algérie avec 550,6 millions de dollars (34,4%) doublant les Tunisiens (347,5 millions de dollars), qui étaient premiers en 2008 ». Où en sommes-nous alors avec l'Egypte ? Il faut attendre les résultats de fin d'année pour le savoir, confirmer que l'Egypte est le premier fournisseur arabe de l'Algérie ou laissera la place à la Tunisie, ou encore au Maroc qui, bien que fermé à sa frontière, enregistre des ventes de plus en plus fortes.

Que reste-t-il ?

Les Egyptiens ayant vendu leur usine de ciment algérien aux Français, ils se sont remis à exporter ce précieux matériau depuis chez eux vers l'Algérie. C'est d'ailleurs dans la construction que l'Egypte est bien placée, détenant la première place en Algérie dans le chapitre construction métallique avec une part de 17,45% du total industriel pour une valeur de 105,76 millions de dollars. Bien sûr, des projets d'investissement ont quand même été annulés, comme celui du groupe égyptien El Ezz, qui voulait implanter une usine sidérurgique à Jijel pour un montant estimé à plus d'un milliard de dollars. Mais l'Egypte continue d'activer, et il y a quelques semaines seulement, Askom Precious Metals Mining, filiale du fonds d'investissement égyptien Citadelle, achetait 9% d'actifs de la première et unique mine d'or algérienne (Amesmesssa) auprès des Australiens de GMA pour un montant de 3 millions de dollars.

Tout comme pour Orascom qui, après un monumental redressement fiscal de 596 millions de dollars continue de prospérer grâce à sa filiale algérienne Djezzy, qui lui fournit toujours 98% du cash annuel. Pourtant, en 2005 lors d'une cérémonie du premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, son président confiait espérer «qu'il n'y aura jamais un match Algérie-Egypte». Pas de chance, le match est arrivé et avec lui un déclin annoncé mais jamais arrivé. Aux dernières nouvelles, près de 10 000 Egyptiens seraient restés en Algérie après le match et les vendeurs égyptiens de tapis à Bab Ezzouar (El Djorf) sont tous revenus. Si après Khartoum, le syndicat national des agences touristiques a décidé de boycotter la destination égyptienne et annulé toutes les conventions avec les agences et complexes égyptiens, aujourd'hui, les agences de voyages (re)proposent l'Egypte.

Si l'agence Egypt Air d'Alger a été saccagée, les travaux de réfection sont bientôt terminés et la

compagnie égyptienne continue d'assurer des vols entre les deux pays en partenariat avec Air Algérie. Finalement, que reste-t-il d'interdit ? Les feuilletons égyptiens et les auteurs égyptiens, que de l'art, pas de quoi fouetter un chat, même un chat égyptien. Le commerce fonctionne donc à plein régime, mais l'art est interdit par des décisions populistes ? Question subsidiaire, les Algériens sont-ils de bons boycotteurs ? On se rappelle la tentative de punir le Danemark pour ses caricatures prophétiques et de boycotter ses produits, pourtant très peu nombreux en Algérie. Aujourd'hui, le fromage danois est en vente libre dans toutes les épiceries, et la bière danoise, Carlsberg, jamais inquiétée, recommencera à couler à flots dans une dizaine de sjours. Saha 3idkoum.

source: Elwatan